

Je souhaite que mon enfant, en dehors du temps de classe, soit accueilli en :

- Pause méridienne — Coin Bulle (le midi) — Moyenne section au CM2—**Gratuit**
- Accueil Périscolaire du matin (Simone Veil et Abadie/Hortense élémentaire uniquement)
- Accueil Périscolaire du soir
- Centre d'Accueil et de Loisirs du mercredi (voir contrat de réservation joint)
- Sans les ateliers artistiques 3-5 ans
- Avec Forfait annuel Ateliers artistiques 3-5 ans
- Avec Forfait expression corporelle 3-5 ans
- Centre d'Accueil et de Loisirs des vacances scolaires (voir calendrier des inscriptions)

### Cadre réservé APEEF

QF : ..... Site d'inscription : .....  Prise en charge spécifique

Dossier réceptionné par : ..... Le .....  Adhésion réglée  Dossier saisi

**MERCI DE BIEN VOULOIR REMPLIR L'INTEGRALITE EN MAJUSCULES**

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

Sexe :  fille  garçon      Date de naissance : .....      Age en septembre 2021 : .....

Adresse 1 : .....

Complément : .....

CP : .....      Ville : .....

Mode de garde de l'enfant :  Par ses 2 parents  Alternée  Mère seule  Père seul

Autre, précisez : .....

Ecole fréquentée à la rentrée 2021 : .....

Classe rentrée 2021 :

Maternelle :  PS  MS  GS      Élémentaire :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

Numéro d'allocataire CAF (obligatoire sauf cas particulier à préciser) .....

Nombre d'enfants à charge du foyer : .....

Régime de Sécurité Sociale du responsable légal qui couvre l'enfant (cocher la case qui correspond à votre situation)

Régime Général (& RSI)       MSA

Responsable légal 1 :	Responsable légal 2 :
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....	Adresse (si différente de celle de l'enfant et du responsable légal 1) : .....
CP : ..... Ville : .....	CP : ..... Ville : .....
Profession : .....	Profession : .....
Tél portable (obligatoire) : .....	Tél portable (obligatoire) : .....
Autre tél (facultatif) : .....	Autre tél (facultatif) : .....
Courriel : .....	Courriel : .....

**Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant et à prévenir en cas d'urgence :**

(Par ordre de priorité)

Nom / Prénom : .....	Téléphone : .....	Sortie	Urgence
Nom / Prénom : .....	Téléphone : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom / Prénom : .....	Téléphone : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom / Prénom : .....	Téléphone : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom / Prénom : .....	Téléphone : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Facturation à adresser à :**  Responsable légal 1  Responsable légal 2  
 Autre (services sociaux...) (préciser).....  
Réception des factures par mail  oui  non (l'envoi de la facturation par courrier sera facturée 2€ par envoi)  
Adresse mail de facturation : .....@.....

## PIECES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- Adhésion familiale 2021-2022 : 30 € (non remboursable en cas d'annulation de l'inscription)
- Photo d'identité
- Fiche sanitaire de liaison **dûment complétée**
- Photocopies des pages de vaccination du carnet de santé ou attestation de vaccination du médecin,
- Protocole d'accueil, si l'enfant a un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- Attestation d'assurance (responsabilité civile individuelle accident et extrascolaire) \*  
\* Conformément à l'article 38 de la loi 84-610 du 16 juillet 1984, les associations informent leurs adhérents de l'intérêt qu'ils ont de souscrire un contrat assurant des garanties forfaitaires (indemnités journalières) au cas où ils seraient victimes de dommages corporels.
- Attestation des employeurs ou d'un organisme de formation (jours et heures de travail)
- Extrait Kbis pour les indépendants
- Feuille mairie de mars 2021 avec tarif restauration ou avis d'imposition 2010 sur les revenus 2019 (toutes les pages)
- En cas de situation particulière concernant la garde de l'enfant : copie du dernier jugement de divorce ou ordonnance provisoire du Juge des Affaires Familiales (possibilité de mettre en place 2 facturations séparées)
- Contrats de réservation CAL mercredi 2021-2022, complétés et signés, le cas échéant.

Je, soussigné(e), .....  
responsable de l'enfant .....

- accepte que mon enfant se déplace, dans le cadre des activités, accompagné d'un animateur, à pieds ou en transports collectifs.
- autorise la prise et la diffusion de photographies ou films où apparaît mon enfant. (droit à l'image)
- autorise l'APEEF à prendre les mesures d'urgence, en cas d'accident impliquant mon enfant, et m'engage à rembourser sur présentation des justificatifs, les frais engagés par l'association en cas de soins médicaux ou chirurgicaux.
- ai pris connaissance du règlement de fonctionnement des accueils périscolaires et de loisirs de l'association APEEF et des modalités de règlements.
- accepte que les informations personnelles saisies soient exploitées dans le cadre de mon adhésion.
- autorise l'APEEF à consulter et imprimer mes informations sur le fichier CDAP (logiciel dédié aux partenaires de la CAF).

Fait le : \_\_\_\_\_

Signature responsable légal 1 :

Signature responsable légal 2 :

**Dossier à compléter et à remettre, accompagné de toutes les pièces obligatoires au directeur de votre site**  
**APEEF**

## Important

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous sera retourné**

La CAF et la Mairie de Bordeaux, co-financeurs, sont liés par une convention de partenariat avec l'association organisatrice, en charge de l'organisation des accueils éducatifs et de loisirs.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des activités de l'enfant hors temps scolaires (Pause Méridienne, Accueil Péri Scolaire, Centre d'Accueil et de Loisirs). Le destinataire des données est l'association partenaire en charge de l'organisation de ces activités. Elles seront conservées pendant 2 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier en vous adressant à l'association partenaire en charge de l'organisation de ces activités. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL. Les données collectées sont uniquement destinées à un usage interne et ne seront en aucun cas cédées ou vendues à des tiers.

# Fiche Sanitaire de Liaison – CAL/APS/PAM

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles à la santé de votre enfant lorsqu'il est pris en charge en dehors du temps de classe. Elle suit votre enfant dans toutes ses activités. Elle sera présentée aux services de secours en cas d'accident pendant les activités.

## 1. Enfant

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : .....  fille  garçon

## 2. Vaccinations

(se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant et reporter les dates ci-dessous)

Vaccins obligatoires				Vaccins recommandés			
Vaccins	Vacciné ?		Date dernier rappel	Vaccins	Vacciné ?		Date dernier rappel
	Oui	Non			Oui	Non	
Diphtérie				Hépatite B			
Tétanos				Rubéole			
Poliomyélite				Coqueluche			
ou DT Polio				B.C.G			
ou Tétracoq							

Autres vaccins, précisez : .....  
.....

## 3. Renseignements médicaux concernant l'enfant

L'enfant doit suivre un traitement médical ?  oui  non

Si oui, joindre le protocole d'accueil individualisé (PAI) et les médicaments correspondants (dans leurs boîtes d'origine, avec la notice et marquées au nom de l'enfant)

Attention : aucun médicament ne sera administré sans ce document.

**Allergies :**      **médicamenteuses :**       oui  non      **asthme :**       oui  non  
**alimentaires :**       oui  non      **autres :**      .....

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir, le cas échéant joindre le PAI correspondant :  
.....  
.....  
.....  
.....

Indiquez les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :  
.....  
.....  
.....  
.....

#### 4. Recommandations utiles des parents

Précisez si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, si il a un régime alimentaire particulier, etc.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

#### 5. Responsable légal de l'enfant

Nom : ..... Prénom : .....  
N° mobile : ..... N° travail : .....  
Adresse 1 : .....  
Adresse 2 : .....  
CP : ..... Ville : .....

#### 6. Médecin traitant (facultatif)

Nom : ..... Téléphone : .....

**Je soussigné(e), ..... responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil à prendre toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.**

Date : ..... Signature : .....

---

A remplir par le Directeur de la structure d'accueil

Observations :  
.....  
.....  
.....  
.....

Association soutenue par la Municipalité de Bordeaux, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental





## Contrat de réservation CAL mercredi (1<sup>er</sup> semestre)

Nom : ..... Prénom : .....

Inscription au CAL du mercredi du site d'accueil :

- |   |  |                                    |
|---|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Abadie/Hortense Maternelle | <input type="checkbox"/> Abadie/Hortense Elémentaire | <input type="checkbox"/> Benauges  |
| <input type="checkbox"/> Noviciat                   | <input type="checkbox"/> Nuyens                      | <input type="checkbox"/> Pressensé |
| <input type="checkbox"/> Simone Veil élémentaire    | <input type="checkbox"/> Simone Veil maternelle      |                                    |

Aux dates et créneaux suivants :

	Journée complète	Matin sans repas	Après-midi sans repas	Matin + repas	Après-midi + repas
08-sept-21					
15-sept-21					
22-sept-21					
29-sept-21					
06-oct-21					
13-oct-21					
20-oct-21					
Vacances Automne					
10-nov-21					
17-nov-21					
24-nov-21					
01-déc-21					
08-déc-21					
15-déc-21					
Vacances fin d'année					
05-janv-22					
12-janv-22					
19-janv-22					
26-janv-22					
02-févr-22					
09-févr-22					

Par respect pour notre partenaire de restauration et pour éviter le gaspillage, veuillez faire un choix de repas :

- classique     
  végétarien     
  sans porc

Vous vous engagez à déposer et récupérer votre enfant dans les créneaux définis par le règlement de fonctionnement.

Vous avez bien pris connaissance des modalités d'annulation définies par le règlement de fonctionnement.

Fait à..... le.....

Signature du responsable légal :



## Contrat de réservation CAL mercredi (2ème semestre)

Nom : ..... Prénom : .....

Inscription au CAL du mercredi du site d'accueil :

- Abadie/Hortense Maternelle       Abadie/Hortense Elémentaire       Benauges  
 Noviciat       Nuyens       Pressensé  
 Simone Veil élémentaire       Simone Veil maternelle

Aux dates et créneaux suivants :

	Journée complète	Matin sans repas	Après-midi sans repas	Matin + repas	Après-midi + repas
02-mars-22					
09-mars-22					
16-mars-22					
23-mars-22					
30-mars-22					
06-avr-22					
13-avr-22					
Vacances Printemps					
04-mai-22					
11-mai-22					
18-mai-22					
25-mai-22					
01-juin-22					
08-juin-22					
15-juin-22					
22-juin-22					
29-juin-22					
06-juil-22					

Par respect pour notre partenaire de restauration et pour éviter le gaspillage, veuillez faire un choix de repas :

- classique       végétarien       sans porc

Vous vous engagez à déposer et récupérer votre enfant dans les créneaux définis par le règlement de fonctionnement.

Vous avez bien pris connaissance des modalités d'annulation définies par le règlement de fonctionnement.

Fait à..... le.....

Signature du responsable légal :



# Contrat de réservation Ateliers 3-5 ans du mercredi

Nom : ..... Prénom : .....

Inscription aux ateliers 3-5 ans du site d'accueil :

- Abadie/Hortense Maternelle       Benauge  
 Noviciat       Nuyens  
 Pressensé

Une inscription préalable au CAL mercredi du centre choisi est nécessaire.

## Calendrier et tarifs :

	EVEIL MUSICAL Avec Marina	PARCOURS SONORE Avec Jean	EXPRESSION CORPORELLE Avec Khady & Loic		
PÉRIODES DE 7 MERCREDIS	PRESSENSE	NOVICIAT	NUYENS	ABADIE / HORTENSE	BENAUGE
7 SEPTEMBRE - 20 OCTOBRE					
10 NOVEMBRE - 5 JANVIER					
12 JANVIER - 9 MARS					
16 MARS - 11 MAI					
17 MAI - 29 JUIN					
FORFAITS	NB. DE PALCES	PRIX	NB. SEANCES EVEIL MUSICAL	NB. SEANCES P. SONORE	NB. SEANCES E. CORPORELLE
FORFAIT ANNUEL	20/ CENTRE	165€	7	7	7
FORFAIT E. CORPORELLE	20/ CENTRE	55€			7

## Choix du forfait :

- Aucun  
 Forfait Annuel  
 Forfait Expression corporelle

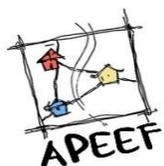
## Dans la limite des places disponibles.

Les séances seront proposées par groupe de 9h à 10h et de 10h15 à 11h15, une arrivée avant de 9h00 sera donc à prévoir.

Vous avez bien pris connaissance des modalités d'annulation définies par le règlement de fonctionnement.

Fait à ..... le .....

Signature du responsable légal :



## Calendrier des inscriptions aux centres de loisirs 2021/2022



Vacances		Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions
Automne	25 octobre 2021 au 05 novembre 2021	Mercredi 15 septembre 2021	Vendredi 15 octobre 2021
Fin d'année	20 décembre 2021 au 31 décembre 2021	Mercredi 10 novembre 2021	Vendredi 10 décembre 2021
Hiver	14 février 2021 au 25 février 2021	Mercredi 05 janvier 2022	Vendredi 04 janvier 2022
Printemps	19 avril 2021 au 29 avril 2021	Mercredi 02 mars 2022	Vendredi 08 avril 2022
Eté	07 juillet 2021 au 31 juillet 2021	Mercredi 03 mai 2022	Mercredi 29 juin 2022
	01 août au <i>date de rentrée indéterminée</i>		Vendredi 22 juillet 2022

Dans ces créneaux vous pourrez vous connecter au portail familles pour faire votre inscription puis votre réservation

Marche à suivre :

### Etape 1

Connectez vous, grâce à vos identifiants, au portail familles : <https://portail2.aiga.fr/index.php5?client=09203>

Rendez vous dans "Mes inscriptions", puis "Nouvelle inscription"

Choisissez votre site et l'activité "Centre de loisirs maternelles", puis enregistrez votre demande

Votre demande d'inscription aux vacances est alors traitée par un agent administratif dans les meilleurs délais, dès validation vous recevez un email vous invitant à réserver les journées qui vous intéressent

### Etape 2

Rendez vous dans "Mes inscriptions", puis "Mes réservations"

Sélectionnez les jours qui vous intéressent dans le tableau et validez

Vous recevez quelques minutes après un mail vous informant du statut de votre demande (liste attente ou validée, en bas du mail)

Vous pouvez revenir sur le portail familles à tout moment pour une confirmation plus visuelle de votre réservation (vert=validé)

Vous pouvez revenir sur le portail familles à tout moment pour annuler ou modifier votre réservation (jusqu'à 8 jours avant la date)

En cas d'annulation totale de l'inscription, merci de bien vouloir envoyer un mail à [resa.vacances@apeef.com](mailto:resa.vacances@apeef.com)



# Règlement de fonctionnement des accueils périscolaires et de loisirs de l'APEEF 2021/2022

## A conserver

L'association Petite Enfance, Enfance et Famille gère et anime les accueils périscolaires et de loisirs des écoles maternelles Noviciat, Pressensé, Menuts, Benauges, Nuits, Nuyens et Thiers ainsi que ceux des écoles maternelles et élémentaires Abadie/Hortense et Simone VEIL.

Notre association a pour objectif de :

- ✓ Promouvoir l'accueil de l'enfant et de sa famille
- ✓ Favoriser l'éveil culturel et artistique de l'enfant.
- ✓ Être un cadre de recherche et de réflexion.
- ✓ S'inscrire dans le tissu social des quartiers.

Ces objectifs sont à la base du projet pédagogique de chaque accueil. Le projet peut être consulté sur place ou remis à la demande de la famille.

### 1. Siège social de l'association

Le siège social de l'association APEEF est à votre disposition pour les formalités administratives, renseignements sur les activités, règlements de factures...

- Le siège social se situe au 64 rue Magendie 33000 Bordeaux,
- L'équipe administrative vous y accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, puis de 13h30 à 18h.
- Elle est joignable par téléphone au 05 56 33 86 50 ou par mail : [accueil@apeef.com](mailto:accueil@apeef.com)

### 2. Inscriptions, exclusions

#### a. Inscriptions

- Les différents temps d'accueil s'adressent prioritairement aux enfants de 3 à 6 ans dont les deux parents travaillent ou sont en formation (justificatifs exigés). Toutefois toutes les demandes seront prises en compte en fonction des places disponibles.
- Les critères de prise en compte sont les suivants :
  - Être adhérent et à jour de sa cotisation et de ses règlements
  - Les deux parents doivent travailler
  - La famille doit être résidente de la ville de Bordeaux
- Le dossier d'inscription est à retirer directement auprès de chaque directeur d'accueil. Il est également possible de le télécharger et le compléter puis l'imprimer à l'adresse suivante : [www.apeef.com](http://www.apeef.com). Ces dossiers sont à remettre à nos directeurs de sites. **Seuls les enfants dont le dossier est complet pourront être accueillis.**
- Une fois adhérente, une famille peut bénéficier de l'ensemble des activités de l'association, (ateliers artistiques pendant l'APS, ateliers 6-12 ans, événements APEEF, ateliers adultes (plus d'infos sur [www.apeef.com](http://www.apeef.com))).
- Pour les enfants en résidence alternée, il est possible de demander une facturation séparée pour chaque parent, il suffit d'en faire la demande à l'inscription et de fournir une copie du jugement. L'adhésion de 30€ s'appliquera à chacun des deux parents.
- **Les toutes petites sections (TPS) ne sont pas admis au sein de nos accueils** avant l'âge de 3 ans et ne seront pas prioritaires pour autant à leur date anniversaire. Toutefois, le **Directeur de l'accueil se réserve le droit de mettre en place une dérogation exceptionnelle** en fonction des places disponibles à partir des 3 ans de l'enfant.
- Toute demande d'inscription doit se faire auprès du directeur de site au maximum 8 jours avant pour les mercredis. Une réponse vous sera apportée en fonction des places disponibles.

## b. Exclusions

- En cas de factures dues, l'APEEF se réserve le droit de refuser l'accueil des enfants concernés. (En cas de difficultés n'hésitez pas à revenir vers nous, nous trouverons ensemble une solution adaptée.)
- Les actes d'incivilité ou portant préjudice à notre association n'étant pas acceptés au sein de l'APEEF, nous nous réservons le droit d'exclure temporairement ou définitivement toute personne contrevenant aux règles minimums de savoir vivre.
- L'APEEF se réserve le droit d'exclure temporairement la famille des temps d'accueil, en cas de retards répétés.

## 3. Horaires, réservations, annulations

### a. Horaires des accueils

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, rapprochez des directeurs de sites pour plus de précisions

- L'accueil Périscolaire du matin est assuré **pour les élémentaires** à Abadie/Hortense et Simone VEIL tous les sites tous les jours de classe de **7h30 à 8h30**.
- L'accueil Périscolaire du soir est assuré sur tous les sites tous les jours de classe de **16h30 à 18h30**.
- L'accueil de Loisirs du mercredi est assuré de **8h00 à 18h30**, avec possibilité de récupérer les enfants à partir de 16h.
- L'accueil de Loisirs des vacances est assuré de **8h à 18h**, avec possibilité de récupérer les enfants à partir de 16h.
- Pour les Accueils de Loisirs du mercredi et des vacances
  - o Accueil des enfants entre 8h et 10h00.
  - o Récupération entre 11h et 11h30 pour les accueils en matinée sans repas.
  - o Accueil des enfants entre 13h et 13h30 pour les accueils en après-midi sans repas.

Pour le bien de vos enfants et par respect des équipes, merci de respecter ces horaires. En cas de retard exceptionnel, merci de prévenir l'équipe le plus tôt possible.

### b. Tarification

- Le tarif des accueils est calculé à partir du tarif de restauration Mairie ou selon les revenus des familles.
- Le tarif des accueils est calculé à partir des justificatifs fournis à l'inscription et ne pourra faire l'objet d'un recalcul que sur présentation de ces mêmes justificatifs, mis à jour.

### c. Annulations, absences

- Toute annulation de réservation de la part de la famille doit être transmise au Directeur de l'accueil, minimum **8 jours avant** ou sur présentation d'un **certificat médical** pour être défalquée ou remboursée.
- En cas d'absence de votre enfant pour maladie, le certificat doit être remis :
  - par mail au Directeur de l'accueil
  - au Directeur de l'accueil au plus tard le jour du retour de l'enfant sur site.
- Dans tous les autres cas, les absences seront facturées.
- Si l'enfant est absent, sans justification, 2 mercredis de suite ou 2 jours consécutifs pendant les vacances, l'APEEF se réserve le droit d'annuler les préinscriptions en faveur d'une famille sur liste d'attente.

#### 4. Spécificités des APS

L'Accueil Périscolaire fonctionne par tranche de 30 minutes

- **30 Min** (16h30-17h)
- **1h** (16h30-17h30)
- **1h30** (16h30-18h00)
- **2h00** (16h30-18h30)

**Veillez noter que chaque demi-heure entamée est due. Nous ne sommes pas responsables des horaires appliqués par l'école et par conséquent, la première demi-heure est indivisible (Si l'école termine à 16h45, la première demi-heure se déroulera de 16h45 à 17h). Cependant, si vous récupérez votre enfant à 16h45, à la sortie de la classe, vous n'aurez pas à inscrire votre enfant en APS.**

**A partir de 18h30, la demi-heure supplémentaire est facturée 5€ par enfant.**

**Le goûter doit être fourni dans une boîte nominative.**

#### 4. Réservation vacances scolaires

Les inscriptions pour les vacances débutent le premier mercredi de chaque rentrée pour la période de vacances suivante. **(Ex : A la rentrée des vacances d'automne, je peux m'inscrire dès le premier mercredi pour les vacances de fin d'année...)**. Toutefois, pour les vacances d'automne, il faudra attendre le second mercredi de la rentrée de septembre. Il suffit de remplir un formulaire en ligne ([www.apeeef.com](http://www.apeeef.com)) et de le renvoyer à : [resa.vacances@apeef.com](mailto:resa.vacances@apeef.com).

Le calendrier des inscriptions est joint en annexe.

#### 5. Les ateliers artistiques 3-5 ans

Cette années les ateliers 3-5 ans seront proposés sur les accueils de loisirs du mercredi des centres Abadie/Hortense, Benauge, Noviciat, Nuyens, Pressensé.

Une inscription préalable au centre de loisirs sera donc nécessaire. Ces ateliers artistiques seront des activités complémentaires proposés exclusivement aux enfants qui auront choisi ce supplément.

3 activités seront proposées par séquence de 7 mercredis sur chaque centre (renseignez-vous auprès des directeurs de sites pour connaître les dates)

Ainsi seront proposés :

- Parcours sonore
- Eveil Musical
- Expression Corporelle

2 forfaits aux tarifs uniques seront proposés :

- Forfait Annuel, 165€, 21 séances (selon le calendrier du centre d'inscription) : 7 séances de parcours sonore, 7 séances d'éveil musical, 7 séances d'expressions corporelle
- Forfait Expression Corporelle, 55€, 7 séances (selon le calendrier du centre d'inscription) : 7 séances d'expression corporelle.

Les forfaits ateliers artistiques 3-5 ans ne sont ni modifiables ni remboursables.

Les séances seront proposées par groupe de 9h à 10h et de 10h15 à 11h15, une arrivée avant de 9h00 sera donc à prévoir.

## 6. Règlements des factures

Cette année encore, l'association vous fera parvenir vos factures par mail, ou par courrier (les envois de factures par courrier seront facturés 2€ par envoi). Il s'agira d'une facturation mensuelle, par famille

Vous aurez alors 7 possibilités pour régler la facture :

- En ligne via le portail famille, <https://portail2.aiga.fr/index.php5?client=09203>
  - Par virement, notre RIB figure sur nos factures
  - Par prélèvement SEPA, à mettre en place avec l'équipe administrative au siège social de l'association.
  - Par CESU (APS, CAL mercredi) par courrier ou au siège social de l'association
  - Par Chèque vacances (ateliers 6-12 ans, CAL vacances), par courrier ou au siège social de l'association
  - Par chèque, accompagné du coupon détachable, par courrier ou au siège social de l'association
  - En espèces, au siège social de l'association.
- **Il n'est désormais plus possible de confier vos règlements aux Directeurs des sites d'accueil.**
- Si vous êtes accompagné par les services sociaux, merci de vous rapprocher de notre équipe administrative, au siège social de l'association.
- Pour toute question concernant la facturation ou les règlements : [facturation@apeef.com](mailto:facturation@apeef.com)

## 7. Divers

- Seules les personnes majeures sont habilitées à venir chercher les enfants. Elles doivent être munies d'une autorisation écrite des parents et d'une pièce d'identité, ou mentionnées dans le dossier d'inscription. Toute autre demande sera traitée et analysée au cas par cas.
  - Les enfants malades ou présentant des signes de contagion ne peuvent être admis.
  - Le personnel des différents temps d'accueil ne peut administrer de médicament sans PAI et/ou ordonnance.
  - Avec l'autorisation des parents, les responsables s'engagent à prendre toute décision nécessaire en cas d'accident ou d'urgence.
  - Le port des bijoux ou d'objets présentant des dangers pour l'enfant est interdit. Il est déconseillé d'amener des effets personnels (jouets, etc.) sur les temps d'accueil. L'APEEF décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte.
- Les goûters sont fournis par la famille pour l'accueil périscolaire du soir et par l'APEEF le mercredi et pendant les vacances.
- Afin d'offrir la possibilité à vos enfants de sortir pendant les vacances, en cas de réservation de bus nous vous demanderons de fournir le pique-nique.

## 8. Les différents accueils scolaires et de loisirs de l'APEEF

Ecoles	Contact	Temps proposés *	Vacances
Abadie élémentaire	Avenue Abadie - Rive droite wendy.berthelot@apeef.com - 07 83 26 95 90	CAL/PAM/APS (6-12ans)	Non
Abadie maternelle	Avenue Abadie - Rive droite wendy.berthelot@apeef.com - 07 83 26 95 90	CAL/PAM/APS (3-5ans)	Non
Benauges	Rue Raymond Poincaré - Rive droite jennifer.dimanche@apeef.com - 07 83 07 77 46	CAL/PAM/APS (3-5 ans)	Automne, Fin d'année (Noël), Hiver, Printemps, Juillet, Août
Menuts	Rue des Menuts - Rive gauche candice.martines@apeef.com - 07 83 01 36 67	PAM/APS (3-5 ans)	Non
Noviciat	Rue des douves - Rive gauche isabelle.mével@apeef.com - 06 78 51 25 72	CAL/PAM/APS (3-5 ans)	Automne, Fin d'année (Noël), Hiver, Printemps, Juillet, Août
Nuits	Rue de Nuits - Rive droite fanny.ratouit@apeef.com - 07 83 03 81 42	PAM/APS (3-5 ans)	Non
Nuyens	Rue de Nuyens - Rive droite marion.juste@apeef.com - 06-03-92-66-23	CAL/PAM/APS (3-5 ans)	Automne, Fin d'année (Nouvel An), Hiver, Printemps, Juillet, Août
Pressensé	Place Francis du Pressensé - Rive gauche natacha.laroche@apeef.com - 07 83 53 24 86	CAL/PAM/APS (3-5 ans)	Automne, Hiver, Printemps, Juillet, Août
Simone Veil élémentaire	Rue du Jardin d'Ars – Rive gauche sarah.cruchet@apeef.com - 06 23 39 76 04	CAL/PAM/APS/APM (6-12ans)	Non
Simone Veil maternelle	Rue du Jardin d'Ars – Rive gauche sarah.cruchet@apeef.com - 06 23 39 76 04	CAL/PAM/APS (3-5ans)	Non
Thiers	Rue Chanteloup Savigné - Rive droite elise.gamblin@apeef.com - 07 83 34 19 76	PAM/APS (3-5 ans)	Non

\*Accueil périscolaire du soir : **APS**

Accueil périscolaire du matin : **APM** (uniquement à l'école élémentaire Simone Veil)

Coin Bulle assuré pendant la Pause Méridienne : **PAM**

Accueil de loisirs = mercredis et vacances : **CAL**

**Signature des parents**

**Directeur du Développement**

Bruno FERREIRA

